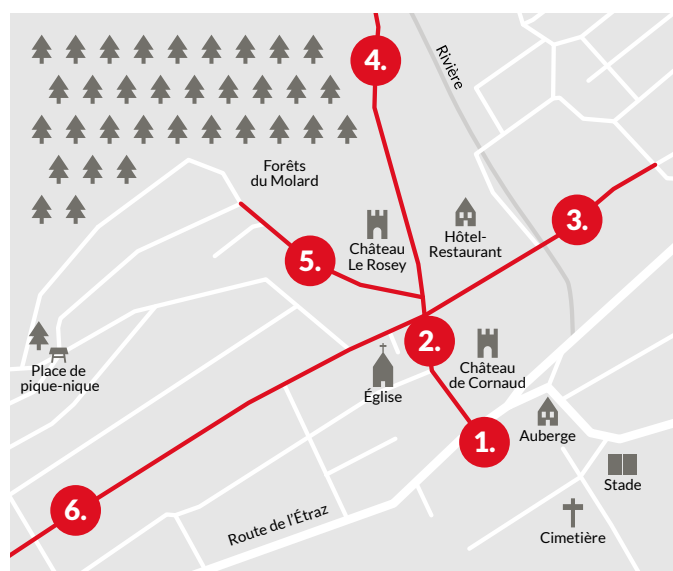


Parcours à la découverte du village de Bursins



Petite visite à pied du village de Bursins, non accompagnée, d'une durée d'environ une heure, ou moins si l'on revient sur ses pas au point de départ.



1. La Place du soleil

C'est là que le car postal de la ligne Rolle-Bursins-Gland ou de la ligne Gland-Bursins-Rolle s'arrête. Vous êtes sur la route de l'Étraz, route romaine reliant Nyon à Cossonay. Le vieux village est plus haut autour de l'église.

Au sud de la place, il y a l'administration communale, la grande salle et son foyer et l'auberge communale à l'enseigne de l'Auberge du Soleil. Au nord de la place, l'abri du bus (à l'emplacement de l'ancien poids public) avec les vitrines du pilier public où s'affichent les décisions des autorités politiques, un parking et le collège construit en 1882 avec son préau et sa fontaine en fonte.

La place du Soleil est le carrefour de 4 routes : la route de Rolle passant au-dessus des terrains de sport et du cimetière, devenu célèbre avec le caveau où est inhumé l'acteur Sir Peter Ustinov, la route de Gilly, la rue de l'Église montant au haut du village en direction des forêts du Molard et la Grand-Rue en direction de Vinzel.

2. L'église et la place des tilleuls

De la place du Soleil, prendre la rue de l'Église, longer le château (n°5) à la belle façade et ses deux petites avancées comme on le faisait au XVIII^{ème} siècle, puis longer l'église et arriver à la place des Tilleuls. Autrefois il y avait deux tilleuls, comme il y a toujours deux fontaines aux grands bassins. À droite le château de Cornaud (propriété privée n°16) avec sa tourelle du XVI^{ème} siècle, à gauche la grande maison aux volets verts et blancs, la cure, logement du pasteur de l'église protestante réformée, propriété de l'État de Vaud. Au nord de la place, la maison fortifiée dite « tour de Melly » (La Ruelle n°2) et son jardin clos utilisé par l'Hôtel de l'Union situé à l'angle de la place. Remarquer la jolie enseigne de cette auberge (l'union entre le vigneron et le bourgeois).

L'église est ouverte durant la journée (appuyer sur le bouton pour débloquer la serrure selon les instructions figurant sur la porte sous le porche). C'est le témoin majeur des restes du Prieuré Saint-Martin fondé en 1011, suite à la donation par le roi Rodolphe III de Bourgogne à

l'ordre monastique de Cluny, charge à cet ordre de construire une église et un prieuré. À la fin du XIII^{ème} siècle, les moines ont construit une maison forte, maison qui se situe derrière l'église (chemin de Vinzel n° 1). Cette maison magnifiquement restaurée par un privé, est propriété de la Commune. La cure aux volets verts et blancs a été construite plus tard sur l'important cellier des moines qui exploitaient des vignes tant à Bursins qu'à Bougy-Villars. En face du cellier, il subsiste la porte du pressoir du prieuré au rez-de-chaussée de la maison bernoise accolée à la maison forte (chemin de Vinzel n° 3). Cette maison a abrité le bailli lorsque le canton de Vaud a été occupé par le canton de Berne en 1536. Au sud-ouest de l'église, il reste un témoin du rempart construit également à la fin du XIII^{ème} siècle : la tourelle de la maison vigneronne du domaine Delaharpe (rue de l'Église n° 7 à 13), maison qui a certainement été adossée au rempart qui comportait au moins 4 tours. Les moines de Cluny ont été rapatriés en 1328 à l'abbaye de Romainmôtier, l'abbaye dont ils dépendaient et qui était placée directement sous les ordres de Cluny. L'église a poursuivi sa mission d'église paroissiale. Rappelons que cet ordre monastique a connu un développement immense au Moyen-âge, exploitant plus de 1400 lieux de prière et de travail en Europe et créant la première organisation politique et sociale parallèle aux grands et petits royaumes plus ou moins éphémères. Ce mouvement est rappelé à notre mémoire par la Fédération européenne des sites clunisiens qui regroupe actuellement environ 190 sites d'importance et dont la commune de Bursins est membre. Promouvant l'amitié entre les peuples, la conservation du patrimoine et le tourisme culturel, cet organisme a reçu le titre de grand itinéraire culturel européen du Conseil de l'Europe.

3. La route de Saint-Vincent

Entre le château de Cornaud et l'Hôtel de l'Union, il y a la route de Saint-Vincent qui conduit à Gilly à travers les vignes et en passant sous le magnifique parc aux arbres centenaires du château de Saint-Vincent (propriété privée). Revenir sur ses pas à la place des Tilleuls.

4. La route de la Perrette

De la place des Tilleuls continuer la montée en direction des forêts du Molard et rejoindre

éventuellement le village de Burtigny. À l'angle nord du jardin clos, remarquer la borne milliaire datant du temps des Romains. À main droite, visiter la galerie de peinture Aux Deux Fontaines. Plus haut à gauche, contempler la maison aux fenêtres en accolade au fond d'une cour (propriété privée n° 5) et continuer si l'envie vous en dit jusqu'au départ du sentier des Châtaignes à l'orée du bois. À droite, il y a le chalet de la Perrette, (également propriété privée, témoin de la construction des chalets de montagne au début du 20^{ème} siècle). Revenir sur ses pas et prendre le chemin du Rosey.

5. Le chemin du Rosey

Cette petite route vous permet d'accéder à la partie la plus haute du village et de découvrir le château moyenâgeux du Rosey avec ses 4 tours, ses façades aux belles fenêtres et son jardin potager quadrillé par des haies de buis. Un peu plus haut, la vue est très dégagée sur le vignoble, le lac et les Alpes. On voit facilement le jet d'eau de Genève, symbole touristique de cette ville. Si l'envie vous en dit, continuer à monter, prendre le chemin en Chenaud à travers un quartier de villas pour arriver à une belle place pique-nique avec vue magnifique, point de départ du sentier eau-forêt. Descendre ensuite par la gauche le long du chemin de la Curtillode et rejoindre la place des Tilleuls.

6. Le chemin de Vinzel

Ce chemin vous conduit dans les vignes en direction du village de Vinzel. Très prisé des marcheurs, ce chemin sert essentiellement à l'exploitation des vignobles produisant les vins de l'appellation Vinzel. Prendre ce chemin et après environ 150 mètres, tourner à gauche dans le chemin des Quatre Pieds. Il vous conduira rapidement au bas de la Grand-Rue que vous remonterez en passant devant une colonne toscane soutenant un escalier extérieur (Grand-Rue 14, c'est l'ancien Logis de l'Ours, logis à pied et à cheval, auberge datant de 1499), pour arriver à la place de l'Auberge du Soleil.

Mise en page d'après un document réalisé par Jean-Marc ROLAND
Commune de Bursins 021 824 14 53
greffe@bursins.ch

Édition 2021.

